

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mmes LAUDE, SIMOENS, AGERON, MUZARD. MM. GLENAT, FERROUILLAT, BAYLE, DURAND, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO, MOURRE.

Excusés : S. BOREL, M. DE GAUDENZI et F. MATRAIRE.

### **1/ Modification rédactionnelle des statuts de la CCV**

Après un échange avec les services de la Préfecture, il s'avère nécessaire de modifier la rédaction des compétences de la CCV dans ses statuts :

« Soutien financier à l'ADMR sur le territoire de la Communauté de Communes » est remplacé par :  
« Service aux personnes âgées : soutien aux ADMR du territoire ».

« Soutien financier aux frais de transports des élèves pour les sorties culturelles et sportives des collèges du territoire de la CCV » est remplacé par « Participation aux animations sportives et culturelles des collèges du territoire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les modifications de rédaction des statuts telles que décrites ci-dessus.

### **2/ Décision modificative**

Pour pourvoir à une annulation de titre sur exercice antérieur, une DM est prise pour créditer une somme de 48€ au chapitre 673 (charges exceptionnelles) en la prélevant au chapitre 022 (dépenses imprévues de fonctionnement).

### **3/ Heures d'ouverture de l'agence postale communale**

Pour harmoniser au mieux l'emploi de l'employée de l'agence postale, Isabelle Martinez, avec ses autres postes (ménage aux écoles et cantine scolaire + secrétariat du SSI), il est proposé de supprimer l'ouverture de l'agence postale le mercredi matin, ainsi que de lui permettre de prendre ses RTT pendant les vacances scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et un courrier sera adressé à la Poste qui doit statuer elle aussi.

### **4/ Espace Naturel Sensible**

M. le Maire présente la possibilité de classement de la forêt communale des Gorges du Nan en Espace Naturel Sensible communal ou intercommunal.

D'autre part, Mallevall entreprend la même démarche sur la partie de la Gerlette.

Il semble judicieux qu'une réunion commune ait lieu avec les divers interlocuteurs de manière à voir ce qu'il peut être fait en commun et mesurer les éventuelles contraintes avant de s'engager.

### **5/ STEP et SPANC**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion qui s'est tenue en Mairie pour la future STEP en présence des cabinets d'étude SINBIO et ECE, du Directeur de la Régie des Eaux de Vinay et de son adjoint, ainsi que de Michel DE GAUDENZI et de lui-même.

Diverses remarques de l'ABF ont été prises en compte, ainsi que le dévoiement de la conduite d'eau potable, pour citer les principaux points.

Le dossier devrait être bouclé en fin d'année pour une consultation des entreprises début 2012.

Concernant le SPANC, une réunion d'information a eu lieu le 28 novembre dernier et la visite des agents de Véolia chargés de faire les diagnostics devrait débuter le 06 décembre.